



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} août 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 146 de l'ordre du jour provisoire*

Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti : budget révisé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
II. Ressources nécessaires	20
III. Analyse des variations	23
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	27
Annexe	
Organigrammes	28
Carte	30

* A/60/150.



Résumé

Dans sa résolution 59/17 B du 22 juin 2005, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour inscription au compte spécial de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), un crédit d'un montant de 494 887 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont 470 073 600 dollars pour la Mission aux fins de son fonctionnement, 20 289 800 dollars pour le compte d'appui des opérations de maintien de la paix et 4 523 600 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies. Les ressources approuvées par l'Assemblée aux fins du fonctionnement de la Mission se fondaient sur les plafonds que le Conseil de sécurité a autorisés pour les composantes militaires et personnel de police civile dans sa résolution 1542 (2004) du 30 avril 2004.

Dans sa résolution 1608 (2005) du 22 juin 2005, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUSTAH jusqu'au 15 février 2006, et autorisé une augmentation des effectifs consistant en 50 officiers ainsi qu'une augmentation temporaire des effectifs durant la période électorale et la période de transition politique qui suivra, consistant en 750 soldats et 275 membres de la police civile.

Le présent rapport porte sur le budget révisé de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 518 828 500 dollars, soit une augmentation de 48 754 900 dollars par rapport au crédit de 470 073 600 dollars ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/17 B aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la même période. Il doit être examiné dans le contexte du rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission, en date du 18 mars 2005 (A/59/745), qui porte sur le budget initial de la Mission pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.

Le budget révisé couvre le déploiement d'un effectif supplémentaire de 800 membres de contingent et de 275 membres de la police civile, dont certains appartenant à une unité constituée, soit un effectif total révisé de 7 500 membres de contingent et 1 897 membres de la police civile. Il couvre également l'engagement à titre temporaire de 17 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 30 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 18 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total révisé des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats qui présentent une analyse selon les composantes (climat sûr et stable, processus politique, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui) définies dans le budget initial de la Mission pour l'exercice 2005/06 (A/59/745) et qui ont déjà été examinées par l'Assemblée générale. En conséquence, ne figurent dans le présent rapport au titre des composantes que les indicateurs de succès et produits supplémentaires ou révisés. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

L'explication de la variation des effectifs et des ressources financières fait référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006).

Catégorie de dépenses	Montant alloué (2004/05)	Montant alloué (2005/06)	Dépenses prévues révisées (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	191 278,7	246 429,7	274 797,9	28 368,2	11,5 %
Personnel civil	59 110,2	88 381,2	89 039,3	658,1	0,7 %
Dépenses opérationnelles	128 657,9	135 262,7	154 991,3	19 728,6	14,6 %
Montant brut	379 046,8	470 073,6	518 828,5	48 754,9	10,4 %
Recettes provenant des contributions du personnel	6 256,7	10 069,5	10 342,1	272,6	2,7 %
Montant net	372 790,1	460 004,1	508 486,4	48 482,3	10,5 %
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	379 046,8	470 073,6	518 828,5	48 754,9	10,4 %

Ressources humaines

	Obser- vateurs militaires ^a	Conti- ngents ^a	Police civile ^a	Unités de police consti- tuées ^a	Personnel recruté sur le plan inter- national	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouver- nements	Observateurs électoraux civils	Total
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé 2005/06	—	—	—	—	22	12	—	—	—	34
Effectif révisé 2005/06	—	—	—	—	22	12	—	—	—	34
Composantes										
Climat sûr et stable										
Effectif approuvé 2005/06	—	6 700	747	875	34	61	28	—	—	8 445
Effectif révisé 2005/06	—	7 500	897	1 000	35	62	28	—	—	9 522
Processus politique										
Effectif approuvé 2005/06	—	—	—	—	85	68	49	—	—	202
Effectif révisé 2005/06	—	—	—	—	85	68	49	—	—	202
Droits de l'homme										
Effectif approuvé 2005/06	—	—	—	—	22	31	5	—	—	58
Effectif révisé 2005/06	—	—	—	—	22	31	5	—	—	58
Coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement										
Effectif approuvé 2005/06	—	—	—	—	8	6	3	—	—	17
Effectif révisé 2005/06	—	—	—	—	8	6	3	—	—	17
Appui										
Effectif approuvé 2005/06	—	—	—	—	312	443	94	—	—	849

Effectif révisé 2005/06	-	-	-	-	328	472	112	-	-	912
Total										
Effectif approuvé 2005/06	-	6 700	747	875	483	621	179	-	-	9 605
Effectif révisé 2005/06	-	7 500	897	1 000	500	651	197	-	-	10 745
Variation nette	-	800	150	125	17	30	18	-	-	1 140

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Comprend 50 officiers destinés à un quartier général de secteur à créer à Port-au-Prince et une augmentation temporaire des effectifs durant la période électorale et la période de transition qui suivra.

Les décisions que devra prendre l'Assemblée générale sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) du 30 avril 2004. Il a été renouvelé le plus récemment dans la résolution 1576 (2004) du 20 novembre 2004. Dans la même résolution, le Conseil a autorisé une augmentation temporaire, durant la période électorale et la période de transition politique qui suivra, des effectifs militaires autorisés de la MINUSTAH, consistant en 750 soldats et des effectifs de la police civile de la Mission, consistant en 275 personnes, afin d'assurer une sécurité accrue, ainsi qu'une augmentation des effectifs consistant en 50 officiers en vue de créer un nouveau quartier général de secteur à Port-au-Prince.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général qui est de rétablir la paix et la sécurité et de faciliter le processus politique constitutionnel en cours en Haïti.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante : un climat sûr et stable; le processus politique; les droits de l'homme; la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement; et l'appui. Ces composantes ainsi que les réalisations correspondantes escomptées ont été examinées par l'Assemblée générale dans le cadre du budget initial de la Mission pour l'exercice 2005/06 et restent inchangées.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les indicateurs de succès supplémentaires ou révisés ainsi que les produits supplémentaires à exécuter avec les ressources supplémentaires proposées sont présentés au titre de chaque composante dans les tableaux, le cas échéant. Les indicateurs de succès et produits précédemment établis portent la mention « Pas de changement ». Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget initial de 2005/06 est analysée au niveau de chaque composante.

5. La Mission est installée dans 10 districts : le quartier général à Port-au-Prince, quatre quartiers généraux régionaux (Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Gonaïves et les Cayes) et six bureaux de district (Jacmel, Port-de-Paix, Hinche, Miragoâne, Fort Liberté et Jérémie). Les contingents, les unités de police constituées et les membres de la police civile, actuellement déployés dans 23 secteurs, seront déployés dans 27 secteurs : Port-au-Prince (divisée en quatre zones), Cap-Haïtien, Fort Liberté, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint-Marc, Hinche, Jacmel, les Cayes, Jérémie, Killick, Brach, Léogâne, Cabaret, Petit-Goâves, Pignon, Terre Rouge, Ouanaminthe, Mirebalais, Port-Salut, Croix des Bouquets, Thomasseau, Malpas et Forêt des Pins.

Direction exécutive et administration

6. La direction et l'administration générale de la Mission sont assurées par le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé 2005/06	1	1	3	2	–	4	–	11	6	–	17
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	1	1	3	2	–	4	–	11	6	–	17
Bureau du Représentant spécial adjoint principal											
Effectif approuvé 2005/06	1	–	2	–	–	2	–	5	3	–	8
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	1	–	2	–	–	2	–	5	3	–	8
Bureau du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement)											
Effectif approuvé 2005/06	1	–	3	–	–	2	–	6	3	–	9
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	1	–	3	–	–	2	–	6	3	–	9
Total											
Effectif approuvé 2005/06	3	1	8	2	–	8	–	22	12	–	34
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	3	1	8	2	–	8	–	22	12	–	34

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 1 : climat sûr et stable

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Climat sûr et stable partout en Haïti	1.1.1 et 1.1.2 Sans changement
<i>Produits supplémentaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • 58 400 jours/homme de patrouille mobile (2 compagnies d'infanterie effectuent chacune 4 patrouilles, avec 20 hommes par patrouille, 365 jours par an) • 76 650 jours/homme pour la sécurisation des principaux sites et installations (2 sites à raison de 105 hommes par site, 365 jours par an) • 22 opérations conjointes avec la Police nationale haïtienne, en fonction des renseignements réunis et analysés 	

<ul style="list-style-type: none"> • 49 640 jours/homme d'occupation de points ou de postes de contrôle pour la sécurisation des principales routes (17 hommes pour chacun des 4 points de contrôle occupés par 2 compagnies d'infanterie, 365 jours par an) • 51 100 jours/homme pour la surveillance des principaux points de passage de la frontière (1 compagnie d'infanterie effectue 4 patrouilles, avec 35 hommes par patrouille, 365 jours par an) • 28 105 jours/homme pour la capacité d'intervention rapide visant à éviter, par la prévention et la dissuasion, que d'éventuels problèmes de sécurité ne dégénèrent en situations dangereuses (1 compagnie de 77 hommes, 365 jours par an) • 1 800 jours/homme d'opération intégrée avec la Police nationale haïtienne, en première ligne : patrouilles tactiques préventives conjointes, opérations tactiques dirigées contre des criminels ou des insurgés et opérations stratégiques (3 opérations par mois pendant 12 mois, à raison de 150 hommes par opération) 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans la société haïtienne des membres des groupes armés, avec satisfaction des besoins particuliers des femmes et des enfants associés à ces groupes et mesures de maîtrise des armes et de sécurité publique	1.2.1 à 1.2.4 Sans changement
<i>Produits</i>	
Sans changement	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.3 Rétablissement de la sécurité et de l'ordre public, et reconstitution d'une capacité opérationnelle viable et renforcement institutionnel de la Police nationale haïtienne	1.3.1 Révision : la Police nationale haïtienne sélectionne et certifie 7 000 nouveaux agents de police (contre 770 en 2004/05), dont au moins 10 % de femmes 1.3.2 Sans changement
<i>Produits supplémentaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseils à la Police nationale haïtienne, sur la sélection et la certification de 5 500 fonctionnaires de police supplémentaires • Conseils à la Police nationale haïtienne, sur la formation de 170 fonctionnaires de police, y compris la formation de base, la « formation des formateurs » et la formation à la gestion des fonctionnaires de rang élevé 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.4 Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti	1.4.1 à 1.4.3 Sans changement

<i>Produits</i>
Sans changement
<i>Facteurs externes</i> : Pas de changement

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 – climat sûr et stable

<i>Catégorie</i>	Total										
<i>I. Contingents</i>											
Effectif approuvé 2005/06	6 700										
Effectif supplémentaire ^a	50										
Personnel temporaire ^b	750										
Effectif révisé 2005/06	7 500										
<i>II. Police civile</i>											
Effectif approuvé 2005/06	747										
Personnel temporaire ^b	150										
Effectif révisé 2005/06	897										
<i>III. Unités de police constituées</i>											
Effectif approuvé 2005/06	875										
Personnel temporaire ^b	125										
Effectif révisé 2005/06	1 000										
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^e</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
<i>IV. Personnel civil</i>											
Bureau du commandant de la Force											c
Effectif approuvé 2005/06	–	1	–	–	–	1	–	2	3	–	5
Personnel temporaire ^d	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Effectif révisé 2005/06	–	1	–	–	1	1	–	3	4	–	7
Bureau du chef de la police											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	5	–	1	1	–	8	3	–	11
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	1	5	–	1	1	–	8	3	–	11

<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^c</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Section des affaires juridiques											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	3	–	1	–	–	4	3	–	7
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	3	–	1	–	–	4	3	–	7
Section de la justice											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	6	6	–	1	–	14	22	8	44
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	1	6	6	–	1	–	14	22	8	44
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	2	3	–	1	–	6	30	20	56
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	2	3	–	1	–	6	30	20	56
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2005/06	–	3	16	9	2	4	–	34	61	28	123
Personnel temporaire ^d	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Effectif révisé 2005/06	–	3	16	9	3	4	–	35	62	28	125
Total général (I-IV)											
Effectif approuvé 2005/06											8 445
Effectif supplémentaire ^a											50
Personnel temporaire ^{b, d}											1 027
Effectif révisé 2005/06											9 522

^a Augmentation des effectifs consistant en 50 officiers en vue de créer un nouveau quartier général de secteur à Port-au-Prince (résolution 1608 (2005) du Conseil de sécurité).

^b Augmentation temporaire des effectifs militaires et du personnel de police durant la période électorale et la période de transition politique qui suivra (résolution 1608 (2005) du Conseil de sécurité).

^c Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^d Postes inscrits au budget au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

<i>Réalisations escomptées</i>
1.1 Climat sûr et stable partout en Haïti
<i>Justifications</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel international : création d'un poste temporaire <p>Au Bureau du commandant de la Force, un assistant administratif (agent du Service mobile) relevant du nouveau quartier général de secteur intégré qui sera créé à Port-au-Prince fournira un appui administratif aux 50 officiers d'état-major supplémentaires.</p>

• **Personnel recruté sur le plan national : création d'un poste temporaire**

Au Bureau du commandant de la Force, un assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) est demandé pour seconder l'assistant administratif international du nouveau quartier général de secteur intégré afin de fournir des services administratifs ainsi que des services de traduction en créole.

Composante 2 : processus politique

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Progrès en matière de dialogue national et de réconciliation en Haïti	2.1.1 Pas de changement
<i>Produits</i> Pas de changement	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire	2.2.1-2.2.2 Pas de changement
<i>Produits</i> Pas de changement	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.3 Élections libres et honnêtes en Haïti	2.3.1 à 2.3.6 Pas de changement
<i>Produits</i> Pas de changement	
<i>Facteurs externes</i> : Pas de changement	

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 – processus politique

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Division des affaires politiques et de la planification											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	6	3	1	1	–	12	6	–	18
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	1	6	3	1	1	–	12	6	–	18
Section de la communication et de l'information											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	2	8	3	1	–	15	20	7	42

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Effectif temporaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé 2005/06	-	1	2	8	3	1	-	15	20	7	42
Section des affaires civiles											
Effectif approuvé 2005/06	-	1	21	15	11	2	-	50	23	15	88
Effectif temporaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé 2005/06	-	1	21	15	11	2	-	50	23	15	88
Section de l'assistance électorale											
Effectif approuvé 2005/06	-	1	3	3	-	1	-	8	19	27	54
Effectif temporaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé 2005/06	-	1	3	3	-	1	-	8	19	27	54
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2005/06	-	4	32	29	15	5	-	85	68	49	202
Effectif temporaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé 2005/06	-	4	32	29	15	5	-	85	68	49	202

^a Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 3 : droits de l'homme

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants	3.1.1 et 3.1.2 Pas de changement
<i>Produits</i>	
Pas de changement	
<i>Facteurs externes</i> : Pas de changement	

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 – droits de l'homme

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Section des droits de l'homme											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	5	12	–	1	–	19	24	5	48
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	1	5	12	–	1	–	19	24	5	48
Groupe de la protection de l'enfance											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	3
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	3
Groupe de la parité des sexes											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	5	–	7
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	5	–	7
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	7	13	–	1	–	22	31	5	58
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	1	7	13	–	1	–	22	31	5	58

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
4.1 Amélioration de la situation humanitaire et progrès en matière de relèvement économique en Haïti	4.1.1 à 4.1.4 Pas de changement
<i>Produits</i>	
Pas de changement	
<i>Facteurs externes</i> : Pas de changement	

Tableau 5

Ressources humaines : composante 4 – coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	5	1	–	1	–	7	3	1	11
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	5	1	–	1	–	7	3	1	11
Groupe du VIH/sida											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	3	2	6
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	3	2	6
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	6	1	–	1	–	8	6	3	17
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	6	1	–	1	–	8	6	3	17

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 5 : appui

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
5.1 Fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel	5.1.1 à 5.1.4 Pas de changement
<i>Produits</i> Additionnels Militaires et personnel de police <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement et relève d'un effectif moyen de 599 militaires, 106 membres d'unités de police constituées et 112 membres de la police civile • Vérification, surveillance et inspection de tout le matériel appartenant aux contingents et des éléments de soutien autonome afférents à un effectif moyen de 599 militaires et 106 membres d'unités de police constituées • Entreposage et fourniture de rations et livraison en gros de l'eau pour un effectif moyen de 565 militaires et 106 membres d'unités de police constituées dans 11 emplacements 	

<p>Personnel civil</p> <ul style="list-style-type: none"> Administration des contrats d'un effectif moyen comprenant 13 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 23 administrateurs ou agents recrutés sur le plan national et 14 Volontaires des Nations Unies <p>Installations et infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement, au maximum, de 9 sites militaires, 2 sites pour l'unité de police constituée et 1 site pour la police civile Soutien technique pour la construction et la rénovation de bâtiments et d'installations devant accueillir des membres de la police civile et de la Police nationale haïtienne sur 50 sites Exploitation et entretien de 52 groupes électrogènes et approvisionnement en électricité de 12 nouveaux sites de la Mission et de 50 sites accueillant, entre autres, les membres de la police civile <p>Transports terrestres</p> <ul style="list-style-type: none"> Exploitation et entretien de 86 véhicules <p>Transmissions</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation, gestion et exploitation d'une station satellite principale composée de 10 sites éloignés supplémentaires, 2 liaisons hertziennes et 212 postes portatifs (UHF) <p>Informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation et gestion de 65 ordinateurs de bureau, 41 ordinateurs individuels et 6 serveurs <p>Services médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Services médicaux pour 150 membres de la police civile et 65 membres du personnel civil <p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Services de sécurité 24 heures sur 24, sept jours par semaine, pour 35 personnes recrutées sur le plan international et Volontaires des Nations Unies et évaluation de 12 installations des Nations Unies et sites de résidence <p><i>Facteurs externes</i> : Pas de changement</p>

Tableau 6
Ressources humaines : composante 5 – appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Section de la sécurité											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	2	14	45	1	–	62	139	–	201
Effectif temporaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	2	14	45	1	–	62	139	–	201

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau du chef de l'administration											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	3	7	19	–	–	30	22	–	52
Effectif temporaire	–	–	–	–	2	–	–	2	1	–	3
Effectif révisé 2005/06	–	1	3	7	21	–	–	32	23	–	55
Services administratifs											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	7	19	35	7	–	68	56	17	141
Effectif temporaire	–	–	–	–	4	–	–	4	2	1	7
Effectif révisé 2005/06	–	–	7	19	39	7	–	72	58	18	148
Services d'appui intégrés											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	11	28	108	5	–	152	226	77	455
Effectif temporaire	–	–	–	–	10	–	–	10	26	17	53
Effectif révisé 2005/06	–	–	11	28	118	5	–	162	252	94	508
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	23	68	207	13	–	312	443	94	849
Effectif temporaire	–	–	–	–	16	–	–	16	29	18	63
Effectif révisé 2005/06	–	1	23	68	223	13	–	328	472	112	912

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes temporaires imputés au budget de l'assistance temporaire générale.

Justifications

• **Personnel recruté sur le plan international : création de 16 postes temporaires**

Dans le Bureau du chef de l'administration, deux fonctionnaires d'administration régionaux supplémentaires (agents du Service mobile) seront nécessaires pour appuyer les sites et le personnel additionnels en raison de l'établissement d'un nouveau quartier général régional de secteur à Port-au-Prince et de l'arrivée de nouveaux membres de la police civile qui partageront les locaux de la Police nationale haïtienne dans 50 sites disséminés dans tout le pays, dans des zones où il n'existe actuellement aucune couverture régionale.

Dans les services administratifs, il est proposé de créer quatre postes temporaires (agents du Service mobile) dans les domaines du personnel, des achats et des services généraux.

Dans la Section du personnel, un assistant spécialisé dans les ressources humaines (agent du Service mobile) appuiera et administrera les 150 membres de la police civile et les 65 membres du personnel civil supplémentaires.

Dans la Section des achats, deux assistants spécialisés dans les achats (agents du Service mobile) seront déployés auprès des bureaux régionaux des services administratifs pour répondre aux besoins opérationnels immédiats en ce qui concerne les contrats de location, les achats de fournitures, le matériel et les contrats de louage de services d'appui liés à l'établissement de 12 nouveaux sites pour le personnel militaire et de police additionnel et à la remise en état, dans l'ensemble du pays, de sites destinés à accueillir, entre autres, la police civile.

Dans la Section des services généraux, un assistant spécialisé dans les réceptions et les inspections (agent du Service mobile) inspectera, contrôlera et signalera les biens et les services, y compris les rations, l'eau et les carburants, reçus pour les nouveaux sites où les unités militaires et de police supplémentaires seront établies.

Dans les services d'appui intégrés, il est proposé de créer 10 postes temporaires (agents du Service mobile) comme décrit ci-après

Dans le Centre commun d'opérations logistiques, un assistant supplémentaire spécialisé dans l'appui logistique (agent du Service mobile) s'acquittera de toutes les fonctions logistiques liées aux unités militaires et de police additionnelles, notamment dans la région du sud-est où le nouveau bataillon d'infanterie sera établi.

Dans la Section des services médicaux, il sera nécessaire d'affecter une infirmière supplémentaire (agent du Service mobile) au nouvel établissement de soins infirmiers qui sera créé pour compléter l'actuel hôpital de niveau II, lequel ne peut pas répondre aux besoins du personnel militaire, civil et de police additionnel qui sera déployé auprès de la Mission. L'infirmière aura également à renforcer les capacités de ses homologues recrutés sur le plan local.

Dans la Section du contrôle des mouvements, un assistant supplémentaire spécialisé dans le contrôle des mouvements (agent du Service mobile) sera nécessaire pour participer à la planification et à la coordination des mouvements terrestres, maritimes et aériens de fret et de personnel – plus nombreux et plus fréquents – à destination des 12 sites additionnels où le bataillon d'infanterie et l'unité de police constituée supplémentaires seront affectés ainsi que des 50 sites où seront postés les membres de la police civile.

La Mission devra établir neuf nouveaux sites pour son bataillon d'infanterie supplémentaire : son quartier général à Croix des Bouquet, un camp pour chacune de ses trois compagnies (à Thomaseau, Malpas et Forêt des Pains), un camp pour chacune des trois sections qui seront détachées dans la zone de responsabilité du bataillon, un site pour la force d'intervention rapide (à Port-au-Prince) et un quartier général de secteur intégré (à Port-au-Prince). La Mission établira également deux nouveaux sites pour son unité de police constituée additionnelle : son quartier général à Port-au-Prince et un site pour une section détachée dans la zone de Port-au-Prince. En outre, un site sera établi à Hinche pour une composante de l'unité de police civile supplémentaire; les autres membres de l'unité partageront leurs locaux avec la Police nationale haïtienne dans 50 nouveaux sites qui devront être réaménagés et rénovés. Pour exécuter ces projets, la Section du génie créera un nouveau groupe du génie pour la région du centre-est couvrant toute la zone située au nord et à l'est de Port-au-Prince où le bataillon d'infanterie supplémentaire sera établi, et devra recruter un ingénieur (agent du Service mobile) qui sera chargé de gérer tous les travaux du génie et de superviser le personnel du génie à l'échelle de la région. Un responsable de la gestion du matériel (agent du Service mobile) sera nécessaire pour gérer le futur entrepôt régional du centre-est, ainsi que tout le matériel du génie dans la région.

Dans la Section de l'aviation, un assistant spécialiste des opérations aériennes recruté sur le plan international (agent du Service mobile) sera nécessaire dans le Centre d'opérations aériennes de la Mission en raison de l'augmentation prévue de la charge de travail quant à l'attribution des

missions aériennes qu'entraînera l'élargissement de la Mission vers de nouveaux sites dans l'ensemble du pays. Il/Elle aura pour tâche d'attribuer les missions aériennes, d'assurer la coordination avec les nouveaux sites, et d'exécuter, surveiller et gérer les opérations aériennes sur ces nouveaux sites, ce qui suppose, entre autres, une présence de 24 heures sur 24 et de sept jours sur sept pour la formation de nuit, l'organisation de nuit des évacuations sanitaires/de blessés et la fourniture d'un appui aux opérations militaires.

Dans la Section de l'approvisionnement, quatre assistants supplémentaires spécialisés dans les approvisionnements (agents du Service mobile) seront nécessaires, un dans le Groupe de l'approvisionnement général, un dans le Groupe des rations et deux dans le Groupe des carburants. Dans le Groupe de l'approvisionnement général, il/elle gèrera tous les besoins relatifs aux fournitures générales telles que les pièces d'uniforme, les autocollants, les drapeaux et les médailles du personnel militaire et de police additionnel, ainsi que leur stockage et leur distribution. Dans le Groupe des rations, il/elle enverra les rations hebdomadaires et mensuelles dont ont besoin les unités militaires et les unités de police constituées additionnelles, veillera à ce qu'elles soient livrées tous les jours ou toutes les semaines, et vérifiera chaque article livré en s'appuyant sur les demandes soumises par les contingents et les factures des fournisseurs. Dans le Groupe des carburants, deux assistants spécialisés dans les approvisionnements seront chargés de l'acheminement des carburants vers les 12 sites supplémentaires où les unités militaires et les unités de police constituées additionnelles seront établies, ainsi que vers les 50 sites, couvrant l'ensemble du territoire, où la police civile sera affectée. Ils seront également chargés du contrôle de la qualité des carburants terrestres et aviation, de l'inspection du matériel et des moyens de stockage, de l'installation de réservoirs souples, et de la formation à la maintenance de ces réservoirs et au contrôle des stocks de carburants.

• **Personnel recruté sur le plan national : création de 29 postes temporaires**

Dans le Bureau du chef de l'administration, un assistant administratif (agent du Service mobile) sera nécessaire pour apporter un appui administratif aux deux fonctionnaires d'administration régionaux supplémentaires recrutés sur le plan international.

Dans les services administratifs, il est proposé de créer deux postes temporaires (un administrateur et un agent des services généraux recrutés sur le plan national) dans le secteur des finances et celui des services généraux.

Dans la Section des finances, un assistant financier supplémentaire (agent des services généraux recruté sur le plan national) sera nécessaire dans le Groupe des décaissements pour aider au traitement des paiements, dont le nombre ne manquera pas d'augmenter par suite du renforcement des effectifs militaires, civils et de police, des projets d'ingénierie liés à cette augmentation des effectifs, et de l'achat d'équipements, de fournitures et de matériel.

Dans la Section des services généraux, un spécialiste supplémentaire du contrôle du matériel et des stocks (administrateur recruté sur le plan national) sera nécessaire pour gérer et contrôler tout le matériel du génie supplémentaire lié à l'établissement des nouveaux sites destinés au personnel militaire et de police additionnel.

Dans les services d'appui intégrés, il est proposé de créer 26 postes temporaires (11 administrateurs et 15 agents des services généraux recrutés sur le plan national), comme décrit ci-après.

Dans la Section des services médicaux, un médecin supplémentaire (administrateur recruté sur le plan national) sera nécessaire pour répondre aux besoins d'assistance médicale accrus découlant du renforcement du personnel civil et de police et pour faire face à l'augmentation du

nombre d'hospitalisations et d'évacuation sanitaire à laquelle on s'attend au vu de l'expérience récente et de la situation épidémiologique et sanitaire en Haïti.

Dans la Section du contrôle des mouvements, un spécialiste de la manutention (agent des services généraux recruté sur le plan national) sera nécessaire pour recevoir, préparer, charger et traiter d'une manière générale les transports de fret qui ne manqueront pas d'augmenter en raison de l'augmentation du personnel militaire et de police.

Dans la Section du génie, il est proposé de créer 12 postes temporaires. Neuf ingénieurs assistants (six administrateurs et trois agents des services généraux recrutés sur le plan national) superviseront les travaux de construction et de maintenance des bâtiments à Port-au-Prince et dans la région du centre-est, ainsi que les travaux de remise en état dans les 50 sites qui accueilleront le personnel de police civile supplémentaire ainsi que des membres de la Police nationale haïtienne. Deux électriciens (agents des services généraux recrutés sur le plan national) s'acquitteront de tous les travaux d'installation et de maintenance des systèmes électriques nécessaires dans la région du centre-est et à Port-au-Prince. Un assistant spécialisé dans la maintenance des bâtiments (agent des services généraux recruté sur le plan national) supervisera l'érection des installations préfabriquées et les travaux de maintenance liés à l'établissement des nouveaux camps.

Dans la Section de l'aviation, un assistant spécialiste des opérations aériennes recruté sur le plan national (agent des services généraux recruté sur le plan national) sera nécessaire dans le Centre d'opérations aériennes de la Mission en raison de l'augmentation prévue de la charge de travail quant à l'attribution des missions aériennes qu'entraînera l'élargissement de la Mission vers de nouveaux sites disséminés dans l'ensemble du pays. Il/Elle aura pour tâche d'attribuer les missions aériennes, d'assurer la coordination avec les nouveaux sites, et d'exécuter, superviser et gérer les opérations aériennes sur ces nouveaux sites, ce qui suppose, entre autres, une présence 24 heures sur 24, et sept jours sur sept, pour la formation de nuit, l'organisation de nuit des évacuations sanitaires/de blessés et la fourniture d'un appui aux opérations militaires.

Dans la Section des communications et des services informatiques, quatre techniciens spécialisés dans les transmissions (administrateurs recrutés sur le plan national) seront nécessaires pour installer le matériel satellite et de communication, et en assurer l'entretien, dans quatre des 10 sites éloignés supplémentaires qui seront établis à l'occasion de l'arrivée du personnel militaire et de police additionnel.

Dans la Section des transports, sept mécaniciens (agents des services généraux recrutés sur le plan national) seront chargés de la réparation et de la maintenance de 86 véhicules supplémentaires destinés au personnel civil et de police additionnel.

• **Volontaires des Nations Unies : création de 18 postes temporaires**

Dans les services administratifs, il est proposé de créer un poste temporaire dans le domaine des finances.

Dans la Section des finances, un assistant financier sera nécessaire dans le Groupe de la comptabilité en raison de l'augmentation du volume des opérations qu'entraîneront l'arrivée du personnel civil, militaire et de police additionnel et les projets d'ingénierie qui y sont liés.

Dans les services d'appui intégrés, il est proposé de créer 17 postes temporaires, comme décrit ci-après.

Dans le Bureau des services d'appui intégrés, trois inspecteurs du matériel appartenant aux contingents seront nécessaires dans le Groupe du matériel appartenant aux contingents afin de

vérifier, surveiller, inspecter et signaler le matériel du bataillon d'infanterie et de l'unité de police constituée supplémentaires, ainsi que pour informer le personnel du nouveau contingent des procédures applicables au matériel appartenant aux contingents.

Dans le Centre commun d'opérations logistiques, un assistant en logistique supplémentaire sera déployé dans la région du centre-est pour surveiller les opérations logistiques quotidiennes au niveau local, et y participer.

Dans la Section du contrôle des mouvements, deux assistants spécialisés dans le contrôle des mouvements seront déployés dans les régions pour planifier les transports terrestres, maritimes et aériens de fret et de personnes dans leur zone de responsabilité.

Dans la Section du génie, trois postes temporaires sont nécessaires. Un superviseur des travaux électriques sera affecté dans la région du centre-est, et un opérateur du matériel lourd organisera les mouvements de matériel et sera chargé de tout le matériel lourd appartenant aux Nations Unies dans la région du centre-est. Un assistant responsable des entrepôts sera également nécessaire pour aider le responsable de la gestion du matériel dans la région du centre-est ainsi que le Directeur des entrepôts centraux à Port-au-Prince à gérer le système de fourniture de matériel.

Dans la Section de l'aviation, un assistant spécialisé dans les opérations aériennes sera responsable des projets d'infrastructure aéronautique ainsi que des besoins de matériel aéronautique liés à l'établissement de nouveaux sites d'atterrissage pour hélicoptères là où le personnel militaire et de police additionnel sera affecté, y compris la reconnaissance et la certification de l'infrastructure aéronautique et la coordination des activités de construction et d'amélioration des sites.

Dans la Section des communications et des services informatiques, six techniciens spécialisés dans les transmissions seront nécessaires pour installer le matériel satellite et de communication, et en assurer l'entretien dans six des 10 sites éloignés supplémentaires qui seront établis à l'occasion de l'arrivée du personnel militaire et de police additionnel.

Dans la Section de l'approvisionnement, plus précisément dans le Groupe des carburants, un assistant spécialisé dans les approvisionnements surveillera le traitement des factures, le rapprochement des données et les taux de consommation dans les nouveaux sites qui seront établis à l'intention du personnel militaire et de police additionnel.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (2004/05) (1)	Montant alloué (2005/06) (2)	Prévisions de dépenses révisées (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	148 375,5	181 037,4	198 790,0	17 752,6	9,8
Police civile	26 136,7	40 058,6	46 231,6	6 173,0	15,4
Unités de police constituées	16 7661,5	25 333,7	29 776,3	4 442,6	17,5
Total partiel	191 278,7	246 429,7	274 797,9	28 368,2	11,5
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	50 030,0	69 694,2	69 694,2	–	–
Personnel recruté sur le plan national	4 631,3	11 924,3	11 924,3	–	–
Volontaires des Nations Unies ^a	4 448,9	6 762,7	7 420,8	658,1	9,7
Total partiel	59 110,2	88 381,2	89 039,3	658,1	0,7
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ^a	240,0	883,9	3 434,6	2 550,7	288,6
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	150,0	283,2	283,2	–	–
Voyages	1 001,8	1 290,0	1 290,0	–	–
Installations et infrastructures	54 076,4	64 173,3	74 652,1	10 478,8	16,3
Transports terrestres	17 435,5	6 195,3	8 817,1	2 621,8	42,3
Transports aériens	20 112,5	20 715,9	20 853,9	138,0	0,7
Transports maritimes ou fluviaux	395,1	205,2	205,2	–	–
Transmissions	17 850,2	18 184,0	20 086,0	1 902,0	10,5
Informatique	7 969,7	4 016,0	4 291,9	275,9	6,9
Services médicaux	4 506,8	5 136,7	5 327,7	191,0	3,7
Matériel spécial	2 224,1	3 404,0	3 747,3	343,3	10,1
Fournitures, services et matériel divers	1 725,8	9 317,6	10 544,7	1 227,1	13,2
Projets à effet rapide	970,0	1 457,6	1 457,6	–	–
Total partiel	128 657,9	135 262,7	154 991,3	19 728,6	14,6
Total brut	379 046,8	470 073,6	518 828,5	48 754,9	10,4
Recettes provenant des contributions du personnel	6 256,7	10 069,5	10 342,1	272,6	2,7
Total net	372 790,1	460 004,1	508 486,4	48 482,3	10,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	379 046,8	470 073,6	518 828,5	48 754,9	10,4

^a Les prévisions révisées pour 2005/06 tiennent compte d'un abattement de 25 % au titre des délais de recrutement.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Sur la base des taux standard, les sommes qu'il faudra rembourser au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élèvent à 74 915 200 dollars se répartissant comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées (2)</i>	<i>Variation (3) = (2) - (1)</i>
Matériel majeur			
Contingents et unités de police constituées			
Matériel majeur	36 592,4	40 035,3	3 442,9
Soutien logistique autonome			
Installations et infrastructures			
Restauration (cuisine)	2 232,8	2 442,9	210,1
Matériel de bureau	1 936,4	2 117,7	181,3
Électricité	2 373,6	2 595,9	222,3
Missions secondaires du génie	1 359,4	1 486,7	127,3
Blanchisserie et nettoyage	1 879,3	2 055,3	176,0
Matériel de campement	1 901,6	2 082,0	180,4
Hébergement	3 199,6	3 353,3	153,7
Magasins – divers	3 679,3	4 023,6	344,3
Fournitures pour la défense des périmètres	193,5	193,5	–
Transmissions			
Transmissions	6 344,7	6 912,4	567,7
Services médicaux			
Services médicaux	4 384,3	4 575,3	191,0
Matériel spécial			
Neutralisation des explosifs et munitions	502,6	568,9	66,3
Observation	2 215,7	2 452,7	237,0
Identification	11,2	19,7	8,5
Total partiel	32 214,0	34 879,9	2 665,9
Total	68 806,4	74 915,2	6 108,8

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
1. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	–
2. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-4,75		

C. Formation

8. Les prévisions de dépenses au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont inchangées.

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>	<i>Variation</i>
Consultants	113,0	113,0	–
Voyages	519,1	519,1	–
Frais de formation, fournitures et services	167,1	167,1	–
Total	799,2	799,2	–

D. Contributions non budgétisées

9. La valeur des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 est inchangée.

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimée</i>	<i>Valeur estimée révisée</i>	<i>Variation</i>
Accord sur le statut des forces ^a	3 245,0	3 245,0	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–
Total	3 245,0	3 245,0	–

^a Valeur locative estimative des terrains et locaux fournis par le Gouvernement.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	17 752,6	9,8 %

- **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

10. L'augmentation des ressources demandées tient au déploiement échelonné de 750 fantassins supplémentaires entre septembre et octobre 2005 et de 50 officiers d'état-major entre septembre 2005 et avril 2006, après application d'un abattement de 2 % au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Police civile	6 173	15,4 %

- **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

11. L'augmentation des ressources demandées tient au déploiement échelonné de 150 éléments de police civile supplémentaires entre septembre et octobre 2005, après application d'un abattement de 5 % au titre des délais de déploiement.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	4 442,6	17,5 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources demandées tient au déploiement échelonné d'une unité de police constituée supplémentaire comptant 125 personnes entre août et septembre 2005, après application d'un abattement de 2 % au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	658,1	9,7 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

13. L'augmentation des ressources demandées tient au déploiement temporaire de 18 autres Volontaires, après application d'un abattement de 25 % au titre des délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 550,7	288,6 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

14. L'augmentation des ressources demandées tient au recrutement à titre provisoire de 17 autres membres du personnel recrutés sur le plan international et de 30 autres membres du personnel recrutés sur le plan national, après application d'un abattement de 25 % au titre des délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	10 478,8	16,3 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

15. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité d'ouvrir 12 nouveaux sites pour accueillir les membres des contingents et les éléments de police supplémentaires et de remettre en état 50 autres sites destinés à accueillir les forces de police civile supplémentaires et la Police nationale haïtienne. Il est également tenu compte des besoins suivants : bâtiments préfabriqués, matériel frigorifique, groupes électrogènes, appareils de traitement des eaux, matériel destiné à équiper les logements et les bureaux, mobilier de bureau, citernes et pompes à combustible, matériel de sécurité, services de transformation, de rénovation et de construction et dépenses opérationnelles renouvelables.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	2 621,8	42,3 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

16. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité d'acheter et d'entretenir 82 autres véhicules 4 x 4 tous usages et 4 autres autocars légers, qui serviront aux patrouilles effectuées par les éléments de police supplémentaires et au transport du personnel civil et des forces de police supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	138,0	0,7 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

17. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité d'acheter du matériel aéronautique supplémentaire afin d'équiper les aires de poser d'hélicoptère qui seront établies dans la zone d'opération du nouveau bataillon d'infanterie.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	1 902,0	10,5 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

18. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité d'acheter 10 stations terriennes, qui seront installées dans 10 sites éloignés, et 212 radios portables, qui seront distribuées au personnel civil et aux forces de police supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
Informatique	275,9	6,9 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

19. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité d'acheter et d'entretenir 65 ordinateurs de bureau et 41 ordinateurs portables, qui seront utilisés par le personnel civil et les forces de police supplémentaires ainsi que par les officiers d'état-major.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	191,0	3,7 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

20. L'augmentation des ressources demandées tient au coût du soutien logistique autonome du bataillon d'infanterie et de l'unité de police constituée supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	343,3	10,1 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

21. L'augmentation des ressources demandées tient au coût du soutien logistique autonome du bataillon d'infanterie et de l'unité de police constituée supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	1 227,1	13,2 %

• **Mandat : moyens et produits revus à la hausse**

22. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la nécessité de retenir les services d'interprètes et de traducteurs en français et en créole pour le compte des forces de police civile et du personnel militaire supplémentaires.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

23. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission se présentent comme suit :

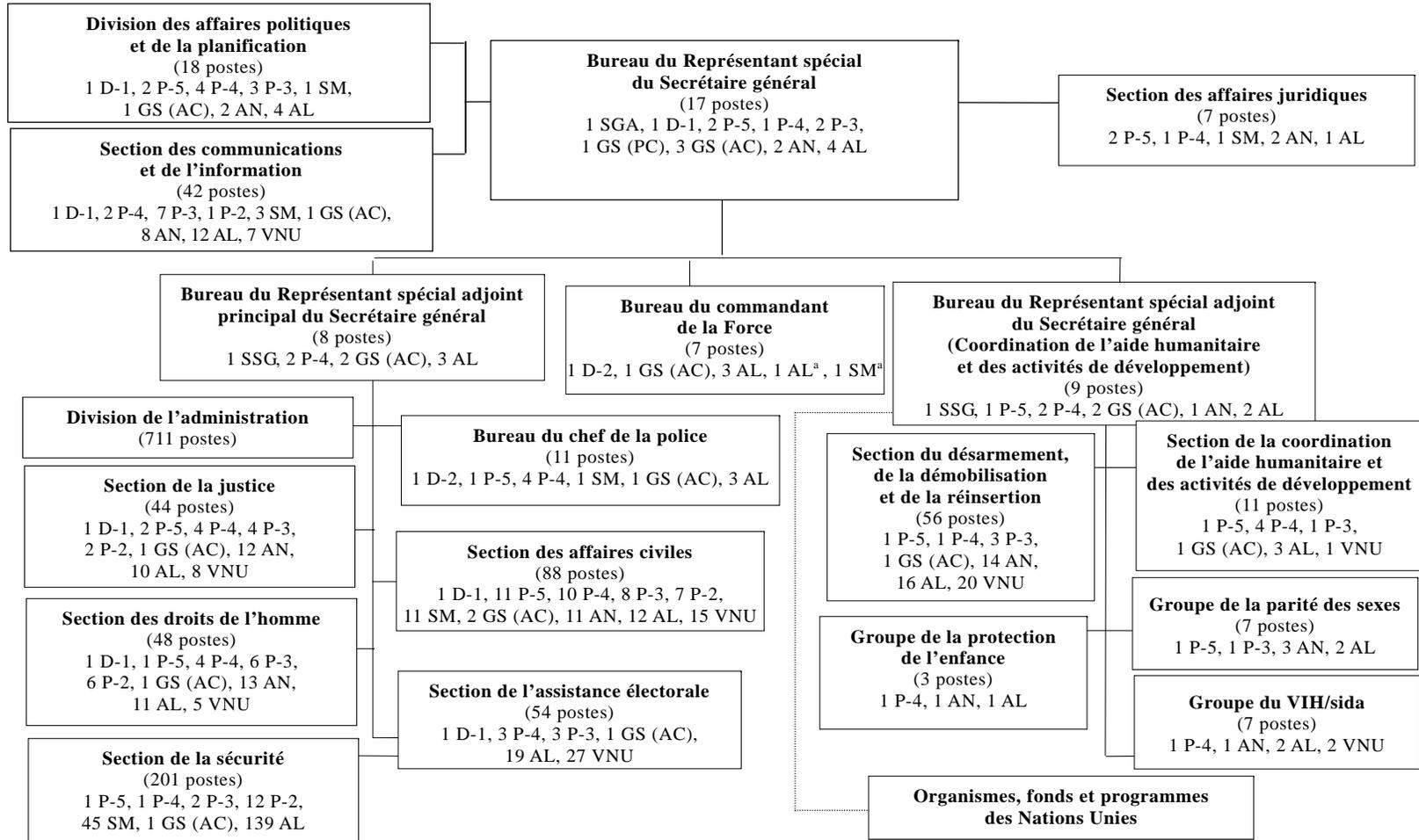
a) Ouverture d'un crédit d'un montant de 48 754 900 dollars pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, qui s'ajoutera au crédit d'un montant de 494 887 000 dollars déjà ouvert en application de la résolution 59/17 B de l'Assemblée générale;

b) Mise en recouvrement d'un montant additionnel de 30 616 914 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 15 février 2006;

c) Mise en recouvrement d'un montant additionnel de 18 137 986 dollars, à raison de 4 062 908 dollars par mois, pour la période allant du 16 février au 30 juin 2006, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la mission;

Organigrammes

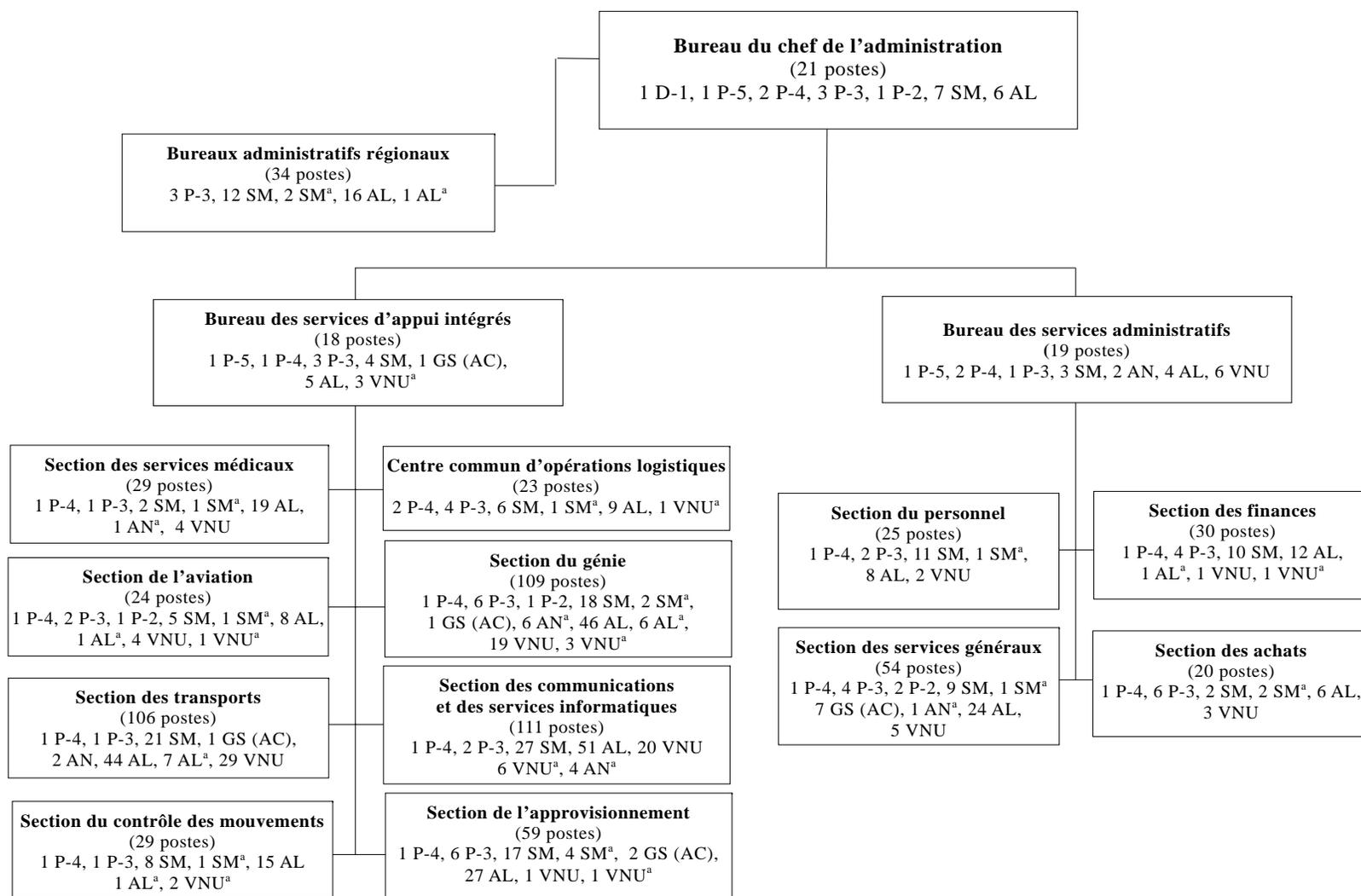
A Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; GS (PC) = agent des services généraux (1^{re} classe); GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

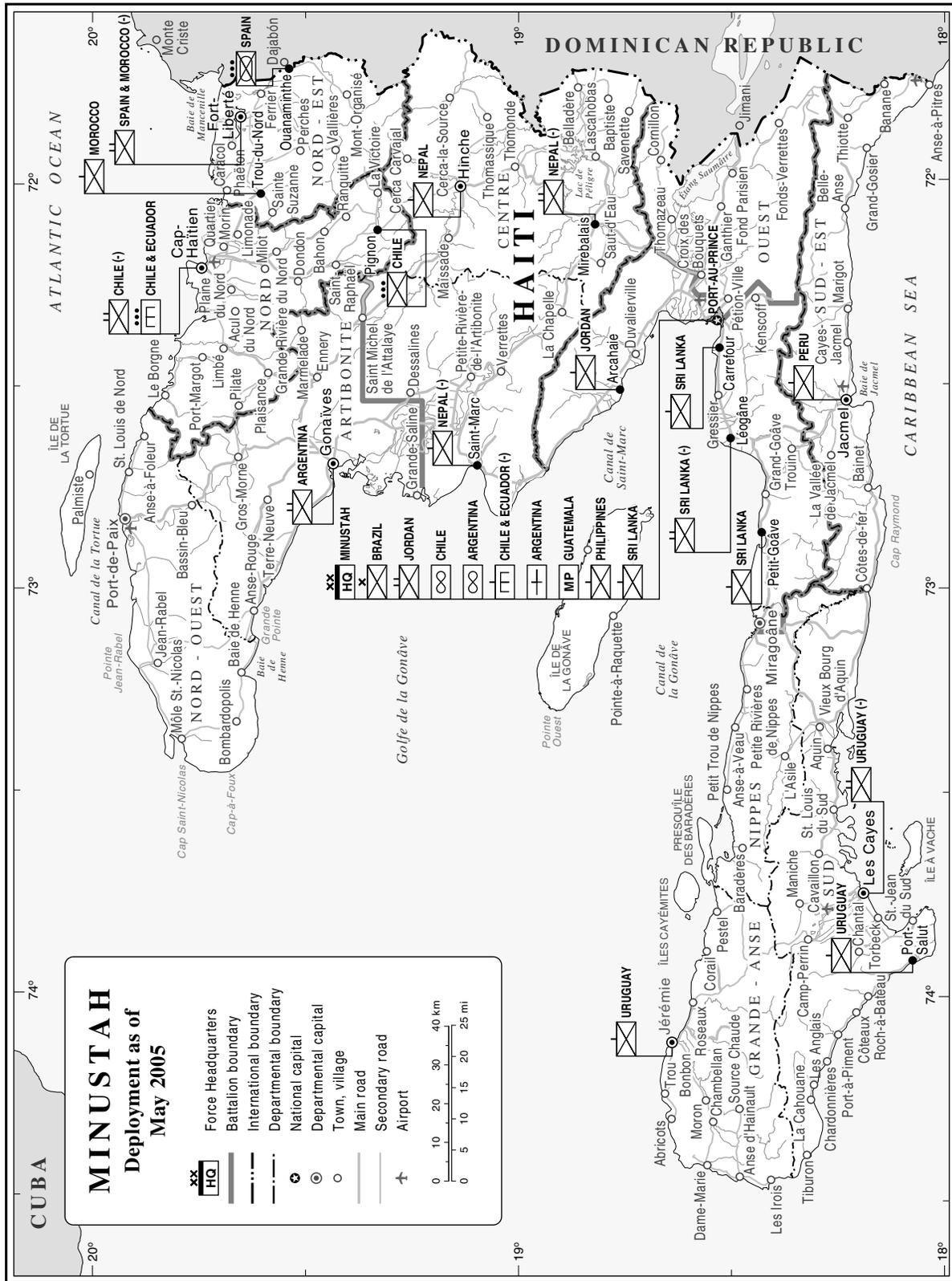
^a Postes temporaires supplémentaires.

B. Administration



Abréviations : GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national;
SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Postes temporaires supplémentaires.



Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section